



**LÉGENDE** Ontario

- Ceinture de verdure (Loi de 2005 sur la ceinture de verdure)
- Vallées fluviales urbaines
- Campagne protégée
- Système du patrimoine naturel:
  - Système de patrimoine naturel de la ceinture de verdure
  - Zones centrales naturelles et liens physiques naturels de la moraine d'Oak Ridges
  - Zones naturelles et protégées de l'escarpement du Niagara
- Autres désignations de la moraine d'Oak Ridges
- Autres désignations de l'escarpement de Niagara
- Liens externes
- Zones de peuplement à l'extérieur de la ceinture de verdure
- Limites des municipalités de palier supérieur et à palier unique
- Premières Nations

Notes: Nous nous sommes efforcés d'intégrer avec précision ces renseignements à la carte. Toutefois, cette carte ne devrait pas servir à trouver l'emplacement exact d'éléments ou de routes. Pour de plus amples renseignements sur les limites précises et les zones de peuplement, y compris la ceinture de verdure villes/villages et hameaux, les municipalités appropriées devraient être consultées.  
 Production et sources de données provenant en 2023 du ministère: des Affaires municipales et du Logement; du Développement du Nord; des Mines; des Richesses naturelles et des Forêts; de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs; et de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales.  
 © Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023.

0 5 10 20 30 40 KM  
1 cm correspond à 6 km

Nord de la carte : 0°